



LE TAINTRUSIEN



Mai 2022 **Numéro 6**

Anne, Brigitte et Nathalie vous accueillent en mairie chaque :

Lundi : de 10 h à 12 h

Mardi : de 10 h à 12 h
de 14 h à 16 h

Mercredi : de 10 h à 14 h

Jeudi : de 10 h à 12 h
de 14 h à 16 h

Vendredi : de 10 h à 12 h

Samedi : de 10 h à 12 h

Téléphone :
03 29 50 07 09

Urgence :
06 70 35 22 90

Fax :
03 29 50 78 44

E-mail :
communedetaintrux@wanadoo.fr

Site internet :
taintrux.fr

Adresse :
5, chemin de la Mairie
88100 TAINTRUX

Soutien humanitaire aux réfugiés ukrainiens.

Vous avez été nombreux à répondre à la collecte lancée en direction des femmes et des enfants ukrainiens, actuellement réfugiés en Pologne.

Suite aux vents froids Sibériens qui traversent la Pologne à cette époque, de nombreuses femmes et enfants ont un besoin urgent de couvertures.

En cinq jours, 3 m³ de couvertures, de sacs de couchage et de serviette de toilettes ont été collectés par les Taintrusiens et déposés chez M et Mme TAESCH à MARZELAY, qui les ont acheminés à CRACOVIE (Pologne), lundi 21 et mardi 22 mars 2022.

Un grand merci aux donateurs Taintrusiens pour ce geste humanitaire.



Le mot du Maire

Chères Taintrusiennes,
chers Taintrusiens,
chers amis,



Depuis que vous m'avez accordé votre confiance, le 15 mars 2020, nous avons traversé ensemble deux années difficiles, deux années de restrictions de circulation et de loisirs, deux années de privation de liberté. Deux années de bien vivre ensemble.

Alors que nous commençons à apercevoir enfin « le bout du tunnel » de cette crise sanitaire, à construire des projets et à reprendre une vie presque normale, nous sommes entrés, depuis le 24 février, dans le tunnel de la guerre en Europe. Celui de l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes. Ce conflit armé à moins de 2000 kilomètres de chez nous, a également de graves conséquences sur notre mode de vie, sur notre pouvoir d'achat, sur nos déplacements professionnels et privés.

Souhaitons que ce tunnel soit plus court que celui de la covid 19, que cette nouvelle crise s'arrête rapidement aux frontières de l'Ukraine, afin de retrouver, comme dans le passé, une stabilité européenne, gagnée à la fin de la seconde guerre mondiale et à la chute du mur de Berlin.

Ces crises ne font pas obstacle aux travaux et aux investissements communaux menés par tous les membres du conseil municipal, investis au sein des différentes commissions municipales.

La restructuration du Haut-Fer suit son cours, le nouveau programme routier 2022 a débuté, des travaux d'équipement et de fonctionnement sont programmés aux écoles maternelle et élémentaire. (Cf pages suivantes).

Concernant les travaux d'amélioration d'écoulement des deux ruisseaux de Rougville, en prévention des inondations récurrentes, le premier devis du maître d'œuvre, présenté aux trois maîtres d'ouvrages, qui sont la commune, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et l'EPTB (Établissement Public Territorial du Bassin Meurthe-Madon) d'un montant de 600.000 €, a été refusé.

Une seconde proposition, moins onéreuse est à l'étude.

Pour notre rôle au sein de la communauté d'agglomération, actuellement, plusieurs travaux de réflexion sont en cours. Les 15 membres de la commission urbanisme participent et suivent avec grand intérêt les travaux menés par les trois bureaux d'études, retenus par la communauté d'agglomération, pour construire le futur PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat) qui devrait voir le jour avant la fin 2023.

Nous participons collégialement aux groupes de travail portant sur le futur mode de tarification des ordures ménagères, qui devrait être mis en application à compter du 01 janvier 2024.

Dans le but de moins polluer, de mieux trier pour mieux recycler, deux solutions différentes nous sont proposées.

Deux financements, basés sur l'incitation, une taxe (TAOM) ou une redevance (REOM) par famille, calculée sur le nombre de levées ou sur le poids des ordures ménagères sont « sur la table ».

Je ne manquerai pas, le moment venu, de vous tenir informés du résultat de ces travaux.

Dans ce numéro, je vous présente mon troisième adjoint,
M. Gilles VENNET.

Jeune retraité des travaux publics, Gilles réside au Paire, chemin de la Chaubrée.

Délégué aux travaux de fonctionnement des bâtiments communaux, il a également la lourde charge de l'entretien de la voirie communale, des chemins ruraux et forestiers.

Il détient les vices présidences des commissions travaux-voirie et sécurité-incivilité.

Ce mois-ci, je tiens à remercier notre conseillère, Mme Martine CHAMPREUX, qui nourrit au quotidien le site Internet de la mairie « Taintrux.fr » pour nous tenir informés, au jour le jour, des actualités, des informations et des nouveautés Taintrusiennes.

Bien fidèlement avec vous.

Votre maire.



Un point sur le Haut Fer

Nos principaux financeurs publics se sont majoritairement positionnés et le plan de financement a pu être bouclé.

Les plans sont maintenant arrêtés définitivement par notre Maître d'Œuvre Jean-Luc SCHMITT suite à diverses réunions de calage avec les bureaux d'étude et les associations utilisatrices.

L'appel d'offre est lancé le 21 avril 2022 et le choix des entreprises se fera dans les semaines à venir.

Budget primitif

Budget de la forêt

Section de fonctionnement			Section de fonctionnement		
Dépenses			Recettes		
chapitre		%	chapitre		%
Charges à caractère général	62 500,00	15,68	Excédent reporté	192 963,34	48,41
Dépenses imprévues	10 000,00	2,51	Produit de services	205 450,00	51,54
Autres charges (dont reversement BG)	280 423,34	70,35	Produits exceptionnels	210,00	0,05
Charges exceptionnelles	500,00	0,13			0,00
Virement section investissement	45 200,00	11,34			0,00
Total dépenses de fonctionnement	398 623,34		Total recettes de fonctionnement	398 623,34	

Section d'investissement			Section d'investissement		
Dépenses			Recettes		
chapitre		%	chapitre		%
Solde d'investissement	0,00	0,00	Solde investissement reporté	3 632,60	6,39
Immobilisations	56 844,52	100,00	Subvention plan de relance	8 011,92	14,09
		0,00	Virement de la section fonct.	45 200,00	79,52
Total dépenses d'investissement	56 844,52		Total recettes d'investissement	56 844,52	

Budget de la commune

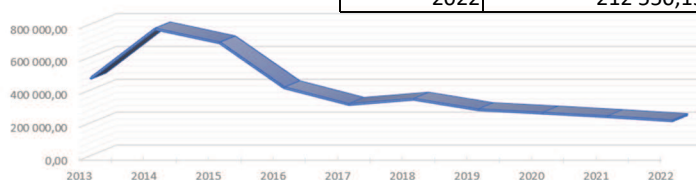
Section de fonctionnement			Section de fonctionnement		
Dépenses			Recettes		
chapitre		%	chapitre		%
Charges à caractère général	339 240,00	24,40	Excédent reporté	84 084,93	6,05
Charges de personnel	471 200,00	33,89	Recettes de services	50 450,00	3,63
Atténuation de produits	110 499,00	7,95	Impôts et taxes	574 591,00	41,33
Autres charges de gestion courante	100 190,00	7,21	Dotations	336 524,00	24,21
Charges financières	12 000,00	0,86	Autres recettes courantes	314 294,26	22,61
Charges exceptionnelles	13 400,00	0,96	Recettes financières	3,00	0,00
Virement à la section investissement	288 628,19	20,76	Recettes exceptionnelles	9 000,00	0,65
Dépenses imprévues	52 000,00	3,74	Atténuation de charges	20 000,00	1,44
Opérations ordre	3 020,00	0,22	Opérations ordre	1 230,00	0,09
Total dépenses de fonctionnement	1 390 177,19		Total recettes de fonctionnement	1 390 177,19	

Section d'investissement			Section d'investissement		
Dépenses			Recettes		
chapitre		%	chapitre		%
Solde d'investissement	52 297,79	3,85	Solde investissement reporté	90 985,79	6,70
Remboursement emprunts	66 000,00	4,86	Dotations et fonds divers	4 000,00	0,29
Frais d'études	5 000,00	0,37	Virement de la section fonct.	288 628,19	21,26
Immobilisations hors opérations	176 000,00	12,95	Emprunts	791 000,00	58,28
Immobilisations opérations	977 000,00	71,88	Subventions	176 893,81	13,03
Dépenses imprévues	77 000,00	5,67	Opérations d'ordre	5 836,00	0,43
Opérations ordre	5 836,00	0,43	Transfert entre sections	1790,00	0,13
Total dépenses d'investissement	1 359 133,79		Total recettes d'investissement	1 359 133,79	

Evolution de la courbe d'endettement

Années	capital restant dû	nombre habitants*	dette par hab.	moy/strate**
2013	469 855,70	1610	291,84	682
2014	770 685,31	1610	478,69	596
2015	686 587,84	1609	426,72	591
2016	413 161,70	1607	257,10	582
2017	311 796,94	1603	194,51	610
2018	343 339,16	1598	214,86	615
2019	279 344,85	1593	175,36	612
2020	258 749,19	1593	162,43	600
2021	237 353,92	1593	149,00	
2022	212 550,19	1571	135,30	

capital restant dû



*source DGCL

** source DGCL

Travaux

Rénovation du carré militaire

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la mise en œuvre de l'entretien du patrimoine mémoriel - sépultures de guerre, hauts lieux de la mémoire nationale, nécropoles nationales et carrés militaires relève de l'**Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)**, dépendant du ministère de la Défense.

Les moyens **matériels et humains** nécessaires ont été mis en place auprès de cet établissement public qui s'est doté d'une nouvelle structure pour assurer cette mission, implantée à Metz en Moselle. Ce pôle s'appuie en particulier sur neuf chefs de secteurs (*Bray-sur-Somme, Colmar, Coudun, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Suippes et Verdun*) qui ont un rôle pivot pour dans l'entretien et le suivi des travaux à réaliser.

C'est dans ce cadre que Sébastien JACQUOT, chef de secteur COLMAR-RAON-L'ETAPE, a reconnu, il y a deux ans, le carré militaire de la commune situé derrière l'église. Il a évalué l'ampleur de la rénovation et a programmé les travaux. Créé juste après la première mondiale, le carré militaire n'avait jamais été rénové.

Du 14 février au 22 mars 2022, Mickaël THOMAS, chef d'équipe de RAON-L'ETAPE, accompagné de deux collègues, Jayson et Jimmy JACQUOT se sont afférés à restructurer le carré militaire : pose d'emblèmes blancs teintés dans la masse, de bordures, de pierres minérales bleutées et d'un mât des couleurs sécurisé, en haut duquel nos trois couleurs pourront désormais flotter en permanence.

L'enrobé de l'allée centrale, de son accès, ainsi que les abords du mât des couleurs sont pris en compte par la Mairie et seront réalisés prochainement.

La rénovation de notre carré militaire par l'équipe de Sébastien JACQUOT est d'une qualité et d'une beauté remarquables et nous tenons à les féliciter pour cette opération. Leur professionnalisme et leur aisance relationnelle ont permis d'organiser facilement leur séjour parmi nous.



... ET FLOTTE AU VENT

Après un lifting de quelques mois dans les ateliers de l'entreprise COANUS, refonte complète du système de giration et de son support... sécurité oblige, la remise en place de ce symbole patriotique fut exécutée en toute prudence.

Profitant d'une accalmie météorologique, le pavillon tricolore surmontant la toiture de la Mairie, renoue en toute quiétude avec les affres de nos conditions climatiques. Souhaitons-lui bien des tournolements ...



SAPIN DE NOEL / SAPIN DE PÂQUES ...

Il est des temps où, face aux vicissitudes, la nature montre une sorte de longévité quand bien même coupée de ses racines.

Notre sapin de Noël de la place Philippe PIERRAT garde encore fièrement la couleur et la vivacité qui en font sa renommée.

Dépourvu de ses illuminations hivernales, il nous aura donné l'élégance du résineux dans les premières lumières printanières jusqu'aux décorations de Pâques, réalisées par les enfants du centre aéré.

Souhaitons retrouver son équivalent pour cette fin d'année 2022.

SUR LA ROUTE ... DE TAINTRUX

Attachons toujours de l'importance aux kilomètres routiers parcourant notre commune, lien incommensurable de nos échanges et du rapprochement humain.

Ne laissons pas nos voiries se détériorer sous prétexte que le monde ne va plus et que la morosité s'installe et inhibe les projets de construction.

Dans la continuité de l'année passée, la commune de Taintrux vient de relancer un programme voirie pour 2022.

Un « milk shake » de diverses prestations, dont des travaux de sécurisation, sera réparti sur différentes voies communales. Le marché est lancé...

FOSES D'UN JOUR / FOSSES TOUJOURS...

Point de neige sous nos latitudes en cet hiver 2022 malgré les prémices hivernaux du mois de novembre 2021.

Le chasse neige était bien dans les starting block, en vain.

Profitant de cette trêve hivernale, le Service Technique changea de hameau pour exercer une autre prestation.

L'autre vallée de la commune de Taintrux, considérée comme marginale à une certaine époque, éloignée des grands chemins routiers, fut le théâtre d'une activité pourrait-on dire abandonnée ... le nettoyage des fossés.

Incontournable pour l'évacuation des eaux pluviales fragilisant la stabilité de la chaussée, l'entretien des fossés méritait le temps passé à les remettre en état.

A l'aplomb des murs de pierre, rasant de vivaces racines, la mini pelle conduite par Stéphane de notre Service Technique a su habilement gérer les obstacles.

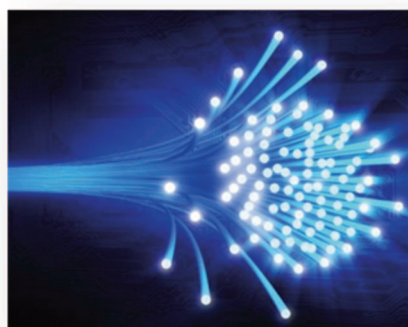


UN ARBRE PEUT EN CACHER UN AUTRE...

Dans la lecture du dernier Taintrusien relatant l'état de nos espaces boisés, nous constatons un flagrant danger aussi bien aux abords de nos chaussées que dans nos espaces forestiers... sujet devenu récurrent.

Notre forêt semble périr au fil des années. Les conditions climatiques chamboulées liées aux diverses maladies du bois ne laissent pas inactif notre Service Technique. Ce dernier a dû enlever des arbres de la chaussée, voire, ce qui plus gênant, certains tombés sur des lignes électriques ou téléphoniques.

Soyons vigilants et laissons notre bonne conscience prévenir la Mairie de Taintrux en cas d'incidents... Nous vous en serions reconnaissants.



LA FIBRE DE LA MODERNITE...

Focus sur la fibre... en des temps pas si immémoriaux, une cinquantaine d'années, nos lignes téléphoniques en cuivre maillaient l'ensemble de l'hexagone.

C'était sans compter sur les évolutions technologiques apportées par l'opérateur « Orange ».

Nos bons vieux fils téléphoniques vont définitivement laisser place au déploiement de la fibre.

Le réseau cuivre représente 1 million de kilomètres de câbles, 22.6 millions d'abonnements avec un entretien autour de 500 millions d'euros par an à Orange.

Face à l'accélération du déploiement du réseau fibre, 6 millions de nouvelles lignes raccordées en 2020, l'opérateur historique Orange arrêtera progressivement ses services puis son entretien entre 2023 et 2030.

La volonté de l'opérateur est d'assurer jusqu'au bout une haute qualité du réseau cuivre existant.

Etat civil

Félicitations pour leur mariage :

Valentine WOJNOWSKI et Jérémie MARTIN
Le 31 décembre 2021

Elodie HEISSAT et Salomé BLANC
Le 12 février 2022

Bruno COLLOT et Martine LAHEURTE
Le 26 mars 2022

Toutes nos pensées aux familles de :

Joël MESSANG décédé le 3 décembre 2021

Permanences du maire et de ses adjoints :

Pierre CHACHAY :
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

Jean-Luc CUNY :
Mardi de 10 h à 12 h
Jeudi de 10 h à 12 h

Frédérique GUILLEMIN :
Mercredi de 10 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h

Gilles VENNET :
Mercredi de 10 h à 12 h
Vendredi de 10 h à 12 h

Florence RICATTE :
Lundi de 10 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h

Point service

La permanence du point service a lieu les mardis et jeudis, sur rendez-vous, de 10h à 12h. Elle est assurée par Mme Colignon et M Cuny.

Du côté des écoles et du périscolaire

Voyage scolaire

Les 4 et 5 avril, les 4 classes de l'école élémentaire ont fait un séjour au centre de la Mauselaine de Gérardmer. Course d'orientation, rallye photos ou VTT ont été proposées aux classes. Une randonnée pédestre et la visite de la Confiserie Géromoise ont été également au programme.

Les enfants, enseignants et parents accompagnateurs sont rentrés fatigués mais surtout heureux de leur voyage.



Travaux prévisionnels aux écoles

- Une aire de jeux composée d'un bac à sable avec couvercle, de divers agrès viendront redessiner les récréations de nos chers petits de la maternelle.
- Le sol de la classe au 1^{er} étage de l'école de Rougiville sera refait en juillet.
- Au Centre, l'ensemble des menuiseries extérieures ainsi que des volets électriques seront posés afin d'isoler efficacement la façade Sud du bâtiment.
- Une classe à l'école du Centre sera repeinte au cours de l'été.

Capteurs CO2

Toutes les classes ont été équipées de capteurs CO2. La subvention d'un montant de 576 €, a été allouée par la Région Grand Est.

Centre aéré

Pendant les vacances d'hiver, une trentaine d'enfants a fêté la chandeleur en préparant les crêpes dégustées ensemble. Ils ont également participé à une randonnée suivie d'un repas marcaire, de la construction d'igloos et de bonhommes de neige. La journée de bob au Valtin s'est clôturée par un chocolat chaud. C'est sans oublier les sessions de jeux et de bricolage qui ont distrait les enfants.

Pour les vacances de printemps, chasse aux œufs et sortie à la ferme ont été inscrites au programme.



Histoire locale

Le site du CHASTEL

Culminant à 657 m d'altitude, le site du Chastel est un plateau de 2 hectares circonscrit dans une enceinte encore en élévation.

Il est accessible depuis le col de Noirmont ou par la route forestière de Marmonfosse.

Le rempart entourant le site est constitué d'une butte de terre où se mêlent des blocs de grès.

Sa hauteur est comprise entre 1 et 3 mètres, sa largeur entre 3 et 5 mètres.

Les recherches archéologiques débutent dans le département des Vosges au XIX^{ème} siècle. Nicolas-François Gravier, premier laïc à étudier l'histoire du bassin déodatien, remarque une terrasse avec un talus formé par un amas énorme de moellons qui semble couronner la montagne. Il découvre également un bassin creusé dans le grès et un dolmen dont il ne reste que quelques blocs.

Il pense qu'il s'agit d'un lieu d'assemblée religieuse et détermine ainsi que l'amas de pierres qui couronne le sommet était un accessoire de lieux de culte.

En 1875, la Société Philomatique Vosgienne est créée. En 1888, Gaston Save publie un article dans un numéro du Bulletin de cette Société. Il mentionne la similitude entre les différents sites fortifiés des environs de Saint-Dié-des-Vosges. Il les date du I^{er} siècle avant J-C et leur attribue une fonction protectrice face à l'invasisseur romain.

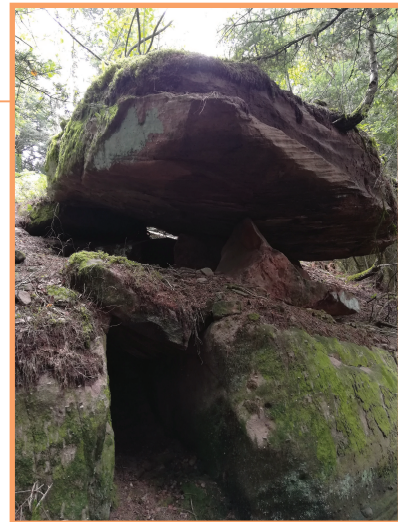
En 1975, une fouille de sauvetage est menée sous la direction d'A. Deyber qui y reconnaît quelques tessons ainsi qu'une zone d'habitat, datant de La Tène et la trouve similaire à celle de La Pierre d'Appel.

Une nouvelle fouille de sauvetage a lieu en 1979, sous la direction de G. Tronquart, qui y découvre des morceaux de bois, des fragments de meule, un potin au sanglier en rhyolite et quelques tessons.

Il voit dans ce site un refuge ayant servi lors de d'invasions et le compare à celui de la Bure.

En 2000, après la tempête de 1999, sous des souches de pins sylvestres, des fusaiöles (anneaux de poids variables utilisés en filage) et des fragments de meule rotative complètent les découvertes.

En 2004, une opération archéologique de sauvetage fut lancée. Plus de 950 tessons de céramiques ont ainsi été mis à jour puis datés du second âge de Fer.



Pour finir, en 2008, un catillus, la meule tournante d'un moulin rotatif a été découvert.

Toutes ces découvertes sont exposées au musée Pierre-Noël de Saint-Dié des Vosges.

Sources: Association Sentiers d'Histoires et « Histoire de la recherche archéologique des sites fortifiés dans le bassin de Saint-Dié-des-Vosges » par Lizzie Scholtus

LE TAINTRUSIEN

Editeur : Mairie de TAINTRUX

Directeur de la publication : P. CHACHAY

Équipe de rédaction : F. GUILLEMIN, M. CHAMPREUX, J.L. CUNY, G. VENNET, R. VILLENEUVE

Impression : L'ORMONT IMPRIMEUR ST-DIE-DES-VOSGES